



**COMMUNE DE VILLENEUVE  
MUNICIPALITÉ**

---

**COMMUNICATION N° 09/2018**

**AU CONSEIL COMMUNAL**

Rapport de la Municipalité concernant :

---

**Motion de M. Thibaut CORNET  
« Pour la création d'une déchetterie »**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Au cours de la séance du Conseil communal du 17 mars 2016, Monsieur le Conseiller communal Thibaut Cornet a déposé une motion.

Cette motion demandait en substance de :

- garantir un ramassage des déchets cohérent,
- créer un centre de collecte rationnel et efficace,
- informer la population sur la valeur de chaque déchet,
- encourager la prise en charge du tri déchets de chacun,
- trouver et utiliser les filières de recyclage permettant cette valorisation,
- réduire la quantité de déchets non-valorisés.

Historique :

Depuis le début de la législature, le sujet de la gestion des déchets est revenu souvent sur la table de la Municipalité. La création d'une déchetterie fait d'ailleurs partie des objectifs prioritaires de son programme de législature. Afin de répondre au mieux à cette motion, la Municipalité a, dans un premier temps, pris contact avec les représentants des communes de la plaine (Roche, Noville, Rennaz, Chessel) afin d'évaluer leur intérêt à réaliser une déchetterie intercommunale. Seule, la Commune de Rennaz s'est montrée intéressée par une telle réalisation. La SATOM pensait alors créer une déchetterie à côté de la centrale de chauffage à distance sur une parcelle appartenant au SIGE, en Jaquetan. Le destin de cette parcelle n'est encore pas défini et du coup cette option a dû être abandonnée.

La Municipalité a alors cherché un terrain lui appartenant susceptible de pouvoir accueillir une déchetterie communale. Elle a retenu la parcelle 1491 abritant actuellement le local de voirie en Arvel et la parcelle voisine 3192 plantée en vigne. Une petite étude a confirmé la faisabilité d'une telle construction à cet endroit.

La Municipalité a ensuite mandaté le même bureau d'étude pour évaluer la pertinence de 4 variantes de systèmes de collecte des déchets. Cette étude vient de nous être rendue et servira de base de discussion sur la pertinence de modifier le système actuel. Elle permettra en particulier de mieux cerner l'intérêt de créer une déchetterie. Une estimation chiffrée pour chaque variante est également jointe à ce rapport. Toutes ces informations ont été relayées de manière régulière au Conseil communal.

Proposition :

Dans le but d'associer le Conseil communal à la recherche de la meilleure solution dans ce domaine, la Municipalité vous propose que la commission nommée pour étudier ce présent rapport fonctionne de manière consultative pour étudier l'analyse fournie par notre mandataire. Les discussions avec les différentes personnes en charge de la gestion des déchets dans notre commune serviront de base de travail pour envisager la suite à donner à cette motion. Il s'agira en particulier d'évaluer l'intérêt de présenter un crédit d'étude pour la réalisation d'une future déchetterie.

La Municipalité est bien consciente de l'aspect émotionnel lié à la gestion des déchets. C'est pourquoi, elle souhaite, avant le dépôt d'un tel préavis, qu'un travail de fond soit mené afin d'arriver, si possible, à un large consensus sur la solution finalement retenue.

---

## CONCLUSION

Conformément aux dispositions de l'art. 61 du RCc, la Municipalité vous soumet le présent rapport et vous invite :


- à prendre acte du rapport de la Municipalité en réponse à la motion de Monsieur Thibaut Cornet quant à la création d'une déchetterie.

---

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :		Le Secrétaire :
C. Ingold		Y. Cheseaux

The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE VILLENEUVE' around the perimeter. In the center is a shield with a crown on top and the words 'LIBERTE ET PATRIE' on a banner below. There are two stars on either side of the shield.

**Annexe** : 1 tableau comparatif/variantes de collecte

**Délégué de la Municipalité** : M. Dominique Pythoud, Municipal

Villeneuve, le 08.05.2018/YCX/cp

## 2 Variantes de collecte

Type de système	Description	Caractéristiques principales	Equipements	Logistique	Coûts (estimatifs)
écopoints	organisation du ramassage selon un certain nombre de points d'enlèvement (20) desservant des secteurs d'habitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- points de collecte anonymes</li> <li>- sites/équipements majoritairement publics</li> <li>- distances augmentées pour les usagers</li> <li>- entretien/nettoyage des sites nécessaire</li> <li>- regroupements de zones de ramassage (quartier)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conteneurs de grande capacité (semi-enterré)</li> <li>- camion de collecte adapté au type de conteneur (1 type)</li> </ul>	-2 tournées/sem (déjà en place)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte : 162'000 CHF/an</li> <li>- entretien : 10'000 CHF/an</li> <li>TOT = 172'000 CHF/an</li> </ul>
porte-à-porte	organisation du ramassage selon une multitude de points d'enlèvement desservant directement les habitants (proximité immédiate)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- points de collecte nominatifs</li> <li>- sites/équipements majoritairement privés</li> <li>- proximité immédiate pour les usagers</li> <li>- certains regroupements possibles (ruelle, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conteneurs de capacité standard (aérien)</li> <li>- camion de collecte adapté au type de conteneur à lever (1 type)</li> </ul>	- 2 tournées/sem - équipement des ménages en conteneurs aériens (770l et 240l)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte : 205'000 CHF/an</li> <li>- conteneurs : 3'000 CHF/an *</li> <li>TOT = 208'000 CHF/an</li> </ul> <p><i>* amortissement sur 10 ans</i></p>
mixte (écopoints + porte-à-porte)	organisation du ramassage obtenue en intégrant les points d'enlèvement liés aux écopoints (ou en partie) à ceux du porte-à-porte (mixte entre les deux systèmes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques des deux autres systèmes</li> <li>- combine plusieurs types de levée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conteneurs de grande capacité (écopoints) et conteneurs de capacité standard (porte-à-porte)</li> <li>- camion de collecte adapté aux différents types de conteneurs (2 types)</li> </ul>	- 1 tournée/sem - équipement des ménages en conteneurs aériens (770l et 240l)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte : 230'000 CHF/an</li> <li>- conteneurs : 3'000 CHF/an *</li> <li>- entretien : 10'000 CHF/an</li> <li>TOT = 243'000 CHF/an</li> </ul> <p><i>* amortissement sur 10 ans</i></p>
alterné (écopoints + porte-à-porte)	organisation du ramassage obtenue en alternant le ramassage en porte-à-porte à celui aux écopoints (1 tournée sur 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques des deux autres systèmes</li> <li>- alterne plusieurs types de levée</li> <li>- combine plusieurs types de collecte (pour le citoyen)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conteneurs de grande capacité (écopoints) et conteneurs de capacité standard (porte-à-porte)</li> <li>- camion de collecte adapté au type de conteneur à lever (1 type à la fois)</li> </ul>	- 1 tournée/sem pour le pàp - 1 tournée/sem pour les écopoints - équipement des ménages en conteneurs aériens (770l et 240l)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collecte pàp : 102'000 CHF/an</li> <li>- collecte écpt. : 80'000 CHF/an</li> <li>- conteneurs : 3'000 CHF/an *</li> <li>- entretien : 10'000 CHF/an</li> <li>TOT = 195'000 CHF/an</li> </ul> <p><i>* amortissement sur 10 ans</i></p>